

FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION – Conseil d'Administration

Procès-verbal de la réunion tenue le 18 mars 2009 à Charleroi.

Présents:

Christiane DE SCHEPPER, Marie-José DEWIT, Paul EVRARD, Yves HERMANS, Eric RICHELLE, Arthur VANDER BEKEN, Jean-Luc WAUTERS, administrateurs.

Didier LECLERCQ, Directeur administratif

Philippe MIDREZ, Directeur Technique

1. Organigramme des tâches du CA..

Suite à l'AG, le Conseil d'Administration définit les missions de chacun des membres.

Président :	EVRARD Paul
Vice-Présidente :	DE SCHEPPER Christiane
Secrétaire-Général :	HERMANS Yves
Membres :	DEWIT Marie-José VANDER BEKEN Arthur WAUTERS Jean-Luc
Membre sportif :	RICHELLE Eric

Représentant du Conseil d'Administration dans les comités sportifs et commissions FFBN.

	REPRESENTANT	RESERVE
Comité Sportif Natation	EVRARD Paul	HERMANS Yves
Comité Sportif Water-Polo	HERMANS Yves	WAUTERS Jean-Luc
Comité Sportif Nage Synchro	DE SCHEPPER Christiane	HERMANS Yves
Comité Sportif Plongeon	WAUTERS Jean-Luc	----
Comité Sportif Eau Libre	HERMANS Yves	WAUTERS Jean-Luc
Comité Sportif Masters	HERMANS Yves	WAUTERS Jean-Luc
Commission Médecine & Sciences du Sport	DEWIT Marie-José	----
Commission Rév. Statuts et Règlements	EVRARD Paul VANDER BEKEN Arthur Rapporteur: Hermans Yves	-----
Commission Promotion	WAUTERS Jean-Luc	----
Collège des Vérificateurs	EVRARD Paul	----
Comité de discipline	DEWIT Marie-José VANDER BEKEN Arthur WAUTERS Jean-Luc	DE SCHEPPER Christiane EVRARD Paul HERMANS Yves RICHELLE Eric

Représentants du Conseil d'Administration dans les bureaux de districts.

	REPRESENTANT	RESERVE
District BCBW	DE SCHEPPER Christiane	WAUTERS Jean-Luc
District Hainaut	HERMANS Yves VANDER BEKEN Arthur	----
District LNL	DEWIT Marie-José	EVRARD Paul RICHELLE Eric

Relations extérieures.

	REPRESENTANT
Sponsoring	WAUTERS Jean-Luc
Information presse	HERMANS Yves
Relations COIB	WAUTERS Jean-Luc
Relations ADEPS	EVARD Paul
Nage Libre & Publications	HERMANS Yves
Relation Ville	HERMANS Yves

Gestion du personnel.

	REPRESENTANT
Responsable	HERMANS Yves
Salaires et législation sociale	EVARD Paul

Gestion journalière.

	REPRESENTANT
Plan-programme	EVARD Paul
Topswim	VANDER BEKEN Arthur
Gestion des équipements	HERMANS Yves

Organisations Francophones : CA
Organisations sportives natation : MIDREZ Philippe
Organisations sportives synchro : PONSETI ROLDAN Sandra

2. Approbation du PV.

Le procès-verbal de la réunion du 11 février 2009 est approuvé.

3. Finances.

Néant.

4. Subsidés- Plan-programme – Jeunes Talents 2012.

- La FFBN a reçu une avance sur le subside forfaitaire de fonctionnement pour 2009.
- La FFBN a reçu le solde 2008 sur la subvention complémentaire (plan-programme et cadre sportif).

5. Fédération Royale Belge de Natation.

5.1. PV des Commissions et Cellules Sportives FRBN :

Le Conseil d'Administration a pris connaissance du PV de :

- Commission Centrale des Arbitres : 06/01/2009

Pas de remarque.

6. Rencontres internationales.

Néant.

7. Organisations.

Chpts Francophones 2009 et GPICF:

Podium :

- A / Podium FFBN :
Un classement au temps par année d'âge récompensera **les trois premiers nageurs licenciés FFBN** de chaque épreuve et **le titre de Champion Francophone sera remis au premier nageur licencié FFBN de nationalité belge** classé comme suit :
 - ✓ Filles – Garçons nés en 1999
 - ✓ Filles – Garçons nés en 1998
 - ✓ Filles – Garçons nés en 1997
 - ✓ Filles – Garçons nés en 1996
 - ✓ Filles – Garçons nés en 1995
 - ✓ Filles – Garçons nés en 1994
 - ✓ Filles – Garçons nés en 1993
 - ✓ Filles – Garçons nés en 1992 et 1991
 - ✓ Filles – Garçons nés en 1990 et moins

- B / Podium GPICF :
Un classement au temps « **Grand Prix international de la Communauté Française** » pour les catégories JEUNES et OPEN récompensera les trois premiers pour chaque épreuve individuelle classé comme suit :
 - JEUNES (reprenant les années 98-97-96-95)
 - OPEN (reprenant les années 94-93-...)

Prix :

Podium FFBN : Médaille aux trois premiers + diplôme au Champion Francophone
Podium GPICF : Jeunes : Récompense aux trois premiers
OPEN : Récompense aux trois premiers + une prime de 50 euros au premier.

PRIMES :

Les nageurs et nageuses qui améliorent:

un " RECORD DU MEETING " reçoivent:	125,00 €
un " RECORD DE BELGIQUE SENIOR " reçoivent:	250,00 €
un " RECORD D'EUROPE " reçoivent:	1.250,00 €

Vu le nombre de départs prévus, aucune cérémonie protocolaire ne sera organisée. Les médailles des Championnats Francophones et les prix du GPICF seront remis à une table au fil des journées de compétitions.

La Maison du Sport de La Louvière aidera financièrement la FFBN pour l'organisation.

8. Comités Sportifs et Commissions FFBN.

8.2. Nage Synchronisée

- Le Conseil d'Administration prend connaissance du PV de la réunion du 09/02/2009.
Pas de remarque.

8.3. Water-Polo

- Le Conseil d'Administration prend connaissance du PV des réunions du 20/01/2009 et du 10/02/2009.
Pas de remarque.

8.4. Commission de la Médecine et des Sciences du Sport.

Il est demandé d'organiser une réunion de travail afin de redéfinir le rôle de la commission.
Voir la possibilité de réunir les kinés ayant collaborés avec la FFBN.

9. Courrier.

Néant.

10. Divers.

10.1. AG FFBN.

Après quelques modifications, le Conseil d'Administration marque son accord sur le PV de l'AG statutaire du 7 mars 2009 établi par Didier Leclercq.

10.2. Dopage.

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la décision prise par le Conseil d'Appel dans le cadre de l'affaire de dopage de Monsieur Luke Pachon. Aucune suite n'a été donnée par ce dernier sur la décision en appel.

Monsieur Luke Pachon est suspendu pour une période de deux ans prenant cours le 23 février 2009. Didier Leclercq en a informé la FRBN, la VZF, la FINA, la Communauté Française, l'ESN par courrier. L'information a été publiée sur le site internet.

Le Rapporteur.
Didier LECLERCQ.